

Février 2012



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización de las
Naciones Unidas
para la
Alimentación y la
Agricultura

Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique

VINGT-SEPTIÈME SESSION

Brazzaville (Congo), 23-27 avril 2012

PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL 2012-2015 DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

I. Objectifs généraux

Les objectifs tiennent compte du renforcement du rôle que les conférences régionales jouent dans le processus de gouvernance de la FAO. Les conférences régionales examinent, en particulier, les questions qui relèvent du mandat de l'Organisation et qui ont trait à leur région, et adressent des avis et des recommandations concrètes à la Conférence de la FAO – sur les questions relatives aux politiques et aux dispositions réglementaires à l'échelle mondiale – et au Conseil de la FAO, sur les questions relatives aux priorités et aux programmes et budgets de l'Organisation.

À cet égard, la Conférence régionale pour l'Afrique donne le point de vue de la région sur les stratégies et les priorités de la FAO, formule des recommandations concrètes sur les activités menées au niveau régional et contribue ainsi à en améliorer l'efficacité et l'efficacé. Elle réalise aussi des évaluations au niveau régional pour alimenter la réflexion sur l'amélioration de la durabilité du secteur agricole et de la sécurité alimentaire. Elle supervise les fonctions et les activités de la FAO dans la région, conformément aux textes fondamentaux de l'Organisation. Elle fonctionne de façon efficace et efficace en collaborant, le cas échéant, avec les organisations partenaires concernées.

La Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique s'appuie sur la Commission de l'Union africaine, en particulier sur les travaux du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD. Les équipes multidisciplinaires de la FAO, organisées au niveau sous-régional dans la région Afrique sont chargées d'examiner les aspects techniques et les questions importantes au regard des priorités régionales et du PDDAA. Les résultats de leurs réunions, en particulier leurs recommandations, sont débattus et, le cas échéant, adoptés par l'équipe multidisciplinaire régionale avant d'être présentés pour approbation à la Conférence régionale pour l'Afrique. Ces recommandations enrichissent les débats de la Conférence régionale sur le programme de travail et le cadre de priorités régionales.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur Internet, à l'adresse www.fao.org.

II. Résultats

A. Stratégie, définition des priorités et planification du budget

Résultat 1: Les recommandations et les indications de la Conférence régionale en ce qui concerne les priorités stratégiques, les domaines d'action prioritaires, les programmes et budgets ainsi que sur le PDDAA, les programmes pilotes concernés et les questions touchant la sécurité alimentaire, l'agriculture et le développement rural, fournissent une base solide pour la prise de décisions par le Conseil et par la Conférence de la FAO.

Indicateurs et cibles

- La Conférence régionale formule en temps opportun des recommandations claires et précises adressées au Conseil de la FAO, par l'intermédiaire du Comité du Programme et du Comité financier, selon le cas, sur les priorités, programmes et budgets de la FAO dans la région.
- Les recommandations formulées par la Conférence régionale au sujet du cadre stratégique, du plan à moyen terme (PMT) et du programme de travail et budget (PTB) sont reprises dans les rapports du Conseil et de la Conférence de la FAO.
- Les indications données par la Conférence régionale se voient accorder toute l'attention qu'elles méritent lors du Conseil et de la Conférence de la FAO, ainsi que de la part des autres organes concernés.

Produit

- Recommandations claires, précises et consensuelles destinées au Conseil sur les priorités, les programmes et le budget de la région.

Activités

- Examen de l'exécution du cadre de priorités régionales et du PTB dans la région.
- Examen des décisions et recommandations formulées par les organes statutaires et d'autres institutions compétentes et réunions pertinentes dans la région.
- Examen de l'activité de l'Organisation dans la région, y compris de l'efficacité et de l'efficience du réseau des bureaux de la FAO à l'appui des programmes de pays, compte tenu des indicateurs de performance correspondants et des évaluations pertinentes.
- Formulation de recommandations sur les plans, programmes et projets réalisés par l'Organisation dans la région, y compris sur les priorités spécifiques du travail de la FAO dans la région.

Méthodes de travail

- Collaboration avec les organes statutaires, les commissions techniques, les communautés économiques régionales et les autres institutions concernées de la région.
- Consultations informelles entre les États Membres, selon les besoins, dans le but de poursuivre le dialogue entre les sessions.
- Contacts réguliers entre le Président de la Conférence régionale et le Sous-Directeur général/Représentant régional, y compris pour des réunions de coordination informelles avec les secrétariats des commissions techniques sous-régionales.

B. Questions relatives aux politiques et à la réglementation: suivi et avis

Résultat 2 : Les recommandations de la Conférence régionale fournissent une base solide pour aider la Conférence de la FAO à prendre des décisions sur les questions relatives aux politiques et à la réglementation régionales.

Indicateurs et cibles

- Les recommandations sont claires et opportunes.
- Les recommandations formulées par la Conférence régionale sont prises en compte par la Conférence de la FAO.

Produit

- Recommandations claires à l'intention de la Conférence de la FAO sur les cadres régionaux relatifs aux politiques et à la réglementation.

Activités

- Examen de la situation en ce qui concerne les instruments internationaux intéressant la région ainsi que les débats et initiatives qui ont lieu dans d'autres instances et ont une incidence sur le mandat de la FAO.
- Examen régulier des recommandations formulées par les organes statutaires de la FAO et les réunions pertinentes organisées dans la région.
- Examen périodique des enjeux, nouveaux et récents et recommandation d'une action concertée possible de la part de la FAO et des autres instances compétentes dans la région.
- Examen de l'intérêt de nouveaux accords internationaux dans la région.

Méthodes de travail

- Examen des tendances régionales et mondiales en ce qui concerne les politiques et les règlements intéressant la région.
- Coopération avec les organes statutaires de la FAO, les commissions techniques, les communautés économiques régionales et les autres institutions concernées de la région.
- Réunions de consultation informelle entre les hauts fonctionnaires du Bureau régional et les groupes sous-régionaux concernés.
- Contacts réguliers entre le Président de la Conférence régionale et la Direction de la FAO.

C. Planification des travaux et méthodes de travail

Résultat 3: La Conférence régionale fonctionne de façon efficiente et efficace, vise à l'action concrète et est ouverte à la participation.

Indicateurs et cibles

- Les ordres du jour de la Conférence régionale sont bien ciblés.
- Les décisions de la Conférence régionale sont prises par consensus.

- Les rapports de la Conférence régionale sont concis, contiennent essentiellement des recommandations de mesures précises et concrètes, et sont mis rapidement à la disposition des États Membres.
- Les documents de la Conférence régionale sont conformes aux nouvelles normes de présentation en vigueur à l'Organisation et sont disponibles dans les langues voulues, quatre semaines avant le début de la session.
- Quatre-vingt-dix à cent pour cent des pays participent au niveau voulu à la Conférence régionale.

Produits

- Programme de travail pluriannuel de la Conférence régionale (adopté en 2012).
- Rapport intérimaire sur le programme de travail pluriannuel de la Conférence régionale (2014).
- Méthodes de travail de la Conférence régionale régulièrement examinées et améliorées.

Activités

- Consultation des Membres sur l'ordre du jour et le mode d'organisation de la Conférence régionale.
- Examen des moyens permettant d'améliorer la conduite des séances, notamment un meilleur ciblage et une utilisation plus efficace du temps à disposition.
- Examen du règlement intérieur de la Conférence.
- Établissement du programme de travail pluriannuel, avec des indicateurs de résultats et des rapports intermédiaires destinés au Conseil et à la Conférence de la FAO.
- Examen régulier des méthodes de travail, y compris des mesures des résultats.
- Examen de la mise en œuvre des recommandations de la Conférence régionale.

Méthodes de travail

- Consultation des Membres par l'intermédiaire du Président de la Conférence régionale.
- Activités entre les sessions, animées par le Président de la Conférence régionale par l'intermédiaire du Bureau et avec l'appui du Secrétariat.
- Travaux menés entre les sessions par l'intermédiaire de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (Commission de l'Union africaine) et son Comité exécutif, en vue d'assurer la continuité entre les réunions biennales.
- Débats et interventions structurés et bien ciblés pendant les sessions.
- Dispositions efficaces sur la rédaction des rapports.
- Appui du Secrétariat pour l'exécution et le suivi du programme de travail pluriannuel.
- Réunions informelles des présidents des groupes régionaux et de membres du Secrétariat de rang élevé, animées par le Président indépendant du Conseil.